



**«Une ville commune» n°5
Hiver 2022**

Directeur de la publication :
Patrick PROISY

Rédaction :
Florian DEMORY / Aline NIHOUL

Photos et illustrations :
Service communication

Conception et mise en page :
Sébastien VANHOUTE

Impression :
Imprimerie Delezenne

Régie publicitaire :
C utile

Tirage :
9000 exemplaires

Distribution :
Les magazines sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres par des animateurs de la ville



**10 DOSSIER
JAPPE-GESLOT**

Sommaire

4 : DANS LE RÉTRO

5-7 : ACTUS EN BREF

Voeux, recensement, inscription sur les listes électorales, aînés, déneigement et salage des routes, entretien du patrimoine, collecte de sapins

**9-12 : DOSSIER
JAPPE-GESLOT**

Les avancées du projet Questions à Frédéric Dumortier

**14-15 : TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE**

Un nouveau chef de police Stationnement gênant Les missions de notre police Le mot d'Olivier Nilès

**16-17 : JEUNESSE ET
ÉDUCATION**

Début des inscriptions Des dictionnaires pour les CM2 Des graines d'orateurs Cantine scolaire Le mot de Sébastien Roche

**18 : URGENCES
ÉCOLOGIQUES**

Des services civiques engagés Plantation de 4 nouvelles micro-forêts

19 : CITOYENNETÉ

Une première réussie pour le Forum de la citoyenneté Le Conseil municipal des jeunes se lance en janvier

20 : CULTURE

Programmes de la Médiathèque & des Arcades Le mot de Violaine Mareigner

21 : SPORT

Édition record pour les Foulées des Périseaux Vacances de février

22 : UNE VILLE SOLIDAIRE

Le colis de Noël Le Téléthon a fait son retour Nos coiffeurs engagés Des trekkeuses solidaires

23 : A PROXIMITÉ

Le courtcircuit.fr Ciuri-Ciuri l'Aktuel La boulangerie Gruson

24-25 : RENCONTRE

Olivier Planque opticien et commerçant par passion

26 : AGENDA / ÉTAT-CIVIL

27 : TRIBUNES POLITIQUES



14 TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
Un nouveau chef de police



16 JEUNESSE ET ÉDUCATION
Début des inscriptions



24 RENCONTRE
Olivier Planque

22 VILLE SOLIDAIRE
Le colis de Noël

20 CULTURE
Programmes culturels

Le mot du maire

**Mesdames et messieurs,
chères Faches-Thumesniloises et Faches-Thumesnilois,**

Une année s'est terminée, une autre débute. C'est toujours le moment de jeter un coup d'œil sur l'année écoulée et de **donner quelques éléments sur celle qui s'annonce.**

Cette année 2021 a, encore une fois, été fortement marquée par la pandémie mondiale du Covid_19. Celle-ci nous affecte tous dans notre vie quotidienne, notre relation aux autres ainsi que dans nos manières de vivre. Cependant, **nous avons eu comme volonté de continuer à avancer au bénéfice de notre ville.**

Dans beaucoup de domaines **les progressions sont remarquées.**

Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir salué les plantations d'arbres : **plus de 7000 en 2021 sur notre ville.** La vie associative a pu reprendre grâce au dévouement exceptionnel des bénévoles mais aussi grâce aux **subventions maintenues au même niveau qu'en 2020.** L'animation aussi, et vous avez pu le découvrir au cours du mois de décembre, a connu une programmation importante : présence d'un cirque sur la ville (**une première depuis bien des années !**), des Féeries organisées à la salle Jacques Brel avec des manèges sur son parking. Ces moments ont permis à toutes et tous de venir bénéficier d'un **moment de convivialité**, de spectacles pour les enfants sans avoir à déboursé un seul centime. Ceci est important car, dans des périodes si difficiles, **il nous faut penser aux plus faibles d'entre-nous sans gêne pour quiconque.**

Le marché de Noël fut impressionnant avec plus de 1300 visiteurs sur le week-end. Un succès pour le Comité d'animation de la ville que je remercie.

L'année 2022 et la présence toujours inquiétante du Covid_19 nous empêche d'anticiper notre action politique tant celle-ci peut se voir annuler ou remise en question du jour au lendemain.

Cependant, le programme de rénovation énergétique des bâtiments de la ville va s'intensifier. Ce qui permettra au fur et à mesure des années **d'économiser et réduire les dépenses en énergies de la ville.**

J'espère que nous pourrons aussi reprendre les réunions publiques là où elles devaient être organisées. **Vous êtes nombreuses et nombreux à me féliciter quant à ma présence sur le terrain**, auprès de vous. C'est là l'un des axes les plus importants de nos vies en tant qu'élus de proximité : **être avec vous, vous écouter, vous répondre.**

Réveillons cette belle ville de Faches-Thumesnil, endormie depuis tant d'années et continuons à rendre à toutes et à tous la fierté d'être Faches-Thumesniloises et Faches-Thumesnilois.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour **vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.**



Patrick PROISY
Votre Maire

Dans le rétro



1. Portes ouvertes des ateliers d'artistes le 2 octobre
2. Reprise des repas des aînés à la Résidence Arthur François
3. Défilé des allumeurs dans la ville 4. Monsieur le Maire a pu découvrir le patrimoine souterrain de notre ville : les catiches
5. Un 11 novembre en compagnie des CM2 de l'école Kléber
6. L'Harmonie organisait son traditionnel concert de la Sainte-Cécile 7. 5000 arbres et arbustes plantés en novembre 8. Les Féeries de Noël ont retrouvé leur public en 2021



L'actu en bref

Vœux 2022 : réservez votre soirée du 21 janvier – salle J.Brel, 19H

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022. À Faches-Thumesnil comme partout ailleurs, nous vivons des moments éprouvants du fait de la crise sanitaire. La municipalité a voulu maintenir la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population, aux côtés de la communauté économique.

La cérémonie des vœux se déroulera donc le vendredi 21 janvier prochain à partir de 19h à la salle Jacques Hoche (sous réserve de nouvelles restrictions liées à la situation sanitaire).

ANNULÉS

Plus d'informations
contact@ville-fachesthumesnil.fr
03 20 62 61 61



Élections : êtes-vous bien inscrit(e) sur les listes électorales ?

Deux élections sont programmées pour l'année 2022 : l'élection présidentielle et les élections législatives.

Il est possible de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin soit le vendredi 4 mars.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué leur recensement à 16 ans et les personnes ayant obtenu la nationalité française dans l'année. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, nouvel arrivant, recouvrement du droit de vote), **vous pouvez réaliser votre demande directement en ligne** sur ville-fachesthumesnil.fr (Rubrique «mes démarches») **ou en vous rendant en mairie** avec le document cerfa complété (disponible sur service-public.fr)

Par ailleurs, il est désormais possible de donner procuration à un électeur d'une autre commune.

Élection présidentielle : les 10 et 24 avril

Élections législatives : les 12 et 19 juin



Aux côtés des aînés en cas de grand froid

Les périodes de confinement que nous avons vécues et la crise sanitaire actuelle montrent l'importance de la solidarité, de l'attention à nos aînés, du souci du bien-être de nos voisins et des personnes isolées.

Le **Centre communal d'action sociale (CCAS), par l'intermédiaire de la Maison des aînés, prend soin des personnes de plus de 65 ans** qui en auraient besoin pour faire face au grand froid. Si vous souhaitez être accompagné ou inscrire une personne de votre famille sur le registre de veille, **nous vous invitons à contacter la Maison des aînés** et remplir le formulaire d'inscription.

La ville vous accompagne pour vos conduites médicales



Dans un souci constant d'amélioration de la qualité de vie de nos aînés, le Centre communal d'action sociale (CCAS), par l'intermédiaire de la Maison des aînés, a mis en place **un service de transport et d'aide aux conduites**

médicales en faveur des personnes âgées de 65 ans et plus, porteuses de handicap, fragiles ou en situation d'isolement.

L'objectif est de garantir un accompagnement adapté et sécurisé tout en contribuant au maintien à domicile. Le service de conduite médicale fonctionne sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Pour plus de renseignements
Maison des Aînés, 103 rue Carnot,
03 20 96 19 12 maisondesaines@ville-fachesthumesnil.fr

Recensement 2022 : début de la campagne le 20 janvier

Le recensement de la population aura lieu cette année entre le 20 janvier et le 26 février. Les personnes concernées recevront un courrier afin de les accompagner dans cette démarche.

Les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents du recensement. Ils pourront vous aider à remplir les questionnaires.

Le recensement de la population est anonyme et gratuit. Il est surtout obligatoire. Vos réponses sont essentielles pour la définition des futures politiques publiques.

Toutes les réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Le recensement en ligne est aussi possible !

Le recensement en ligne est plus rapide et pratique pour tous.

Vous avez la possibilité de vous faire recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr en cliquant sur « ici je réponds au questionnaire ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Le recensement, c'est utile

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de connaître la population exacte d'une commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de notre ville : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

VOS AGENTS RECENSEURS



Sandrine COLIN



Christophe LEBRUN



Charlotte MUCHERY

Plus de renseignements au 03 20 62 61 61
Recensement en ligne sur le-recensement-et-moi.fr



Déneigement et salage : la méthode de la ville

En cas d'épisode de neige et/ou verglas, les services de la ville sont mobilisés pour rendre praticable le plus rapidement possible le réseau routier.

Notre ville compte plus de 50 km de voiries. Les grands axes et les circuits de bus sont traités en priorité avant les routes secondaires. Une équipe réalise le salage des trottoirs devant les bâtiments communaux, crèches, parcs, écoles, cimetière, salles de sport. Dans les écoles, un passage est créé par le personnel de service et les agents d'astreinte. L'efficacité des interventions dépend de l'intensité du froid et de sa durée.

Dans les cas les plus extrêmes (précipitations neigeuses soutenues, verglas et pluie, températures inférieures à -8°C...), les conditions de circulation peuvent rester très difficiles et **la fermeture de certains sites ou équipements peut être envisagée.**

En outre, le règlement sanitaire départemental et code général des collectivités territoriales, indiquent que **tout propriétaire doit saler et déneiger caniveau et trottoir devant sa propriété.**

Pour signaler une anomalie sur l'espace public
Voirie, espaces verts, propreté, éclairage public
0 800 18 43 78 - sagacite@ville-fachesthumesnil.fr

La ville soutient de "Vraies gueules d'assassins"

Le documentaire « Vraies gueules d'assassins » réalisé par l'Ordre des Avocats au Barreau de Lille avec le soutien de la ville de Faches-Thumesnil retrace le combat pour l'abolition de la peine de mort en France.

Ce film aborde de nombreuses thématiques : la naissance de la peine de mort, l'histoire de l'abolitionnisme, l'abolition en France de septembre 1981, l'évidence d'un non-rétablissement de cette peine et surtout un plaidoyer pour une abolition universelle.

Un documentaire réalisé avec le soutien de la ville

Le documentaire a connu une première diffusion au niveau national sur la chaîne Public Sénat le vendredi 12 novembre. **La ville s'est engagée dans un contrat de mécénat** pour accompagner sa sortie. *"C'est une œuvre pédagogique qui évoque un sujet touchant à la citoyenneté, à la jeunesse, à la culture. Ce soutien a un sens particulier en cette année de campagne présidentielle où des sirènes malfaisantes se font entendre."* Bernadette Lepoutre, Conseillère municipale déléguée à l'événementiel.

Le soutien financier de la ville permettra de mettre à disposition de différents publics ce documentaire. **Des projections dans les collèges et les centres sociaux sont prévues en 2022.**

Une invitation a même été lancée à Robert Badinter, ancien garde des sceaux et artisan de l'abolition de la peine de mort en France.



VRAIES GUEULES D'ASSASSINS

RÉALISÉ PAR ALEXIA HANICOTTE



Votre ville entretient son patrimoine : l'église Sainte-Marguerite



Vous l'aurez sûrement remarqué mais **d'importants travaux ont débuté autour de l'église Sainte-Marguerite.**

La première tranche des travaux a consisté en la réalisation d'un système fonctionnel d'évacuation autour de l'édifice afin d'éviter la pénétration des eaux qui le mettait en péril. Ces problèmes sont anciens et connus, l'équipe municipale a donc décidé d'engager les travaux.

D'autres travaux sont à l'étude afin de consolider et préserver cet édifice, véritable patrimoine de la commune.

Plus d'informations
contact@ville-fachesthumesnil.fr
03 20 62 61 61



Une seconde vie pour vos sapins

Du 3 au 17 janvier 2022, déposez votre sapin de Noël naturel dans l'un des 4 points de collecte que la ville met à votre disposition. Ne sont acceptés que les sapins naturels sans boule, neige ou autres supports.

Les 4 points de collecte

- Place Victor Hugo
- Parc des Colombiers, rue Salengro
- Intersection de la rue du Havre et de l'avenue de Bordeaux
- Église Sainte-Marguerite, rue Vaillant

Home
exception
Immobilier

Estimation gratuite
de votre bien !

L'essentiel, c'est vous !
Home Exception est une agence immobilière indépendante,
professionnelle, dynamique et réactive au service de votre projet de vie.
Rencontrons-nous !

165 Avenue Jean Jaurès - 59790 RONCHIN
Tél. 03 59 50 33 68 - www.home-exception.fr



GARAGE J.M. HOVART

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques

75, rue Louis Braille - 59790 Ronchin
Tél. 03 20 53 99 12 - Fax : 03 20 52 10 72

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

Agence de Faches-Thumesnil
03 66 06 06 01

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

petits-fils.com

Cadeaux Clients
Gamme de produits éco-responsables

Régie publicitaire
Mise en page Impression
Cartographie Signalétique
Objets publicitaires

Nous pouvons vous être utiles

C
utile

Contactez-nous !
03 20 68 92 98 - www.cutile.fr

DEVENEZ UN PRIVILÉGIÉ

REJOIGNEZ LE KINGDOM ET PROFITEZ DE -10% SUR VOTRE 1^{ÈRE} COMMANDE

-10%

DECOUVREZ TOUS LES PRIVILÈGES DU KINGDOM SUR L'APPLI ET LE SITE BURGER KING

*Offre valable jusqu'au 31/12/2021, coupon -10% à valoir sur votre première commande hors livraison.

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr

VOTRE PUBLICITÉ
dans le journal municipal de la Ville de

FACHES THUMESNIL

C
utile

Contactez-nous :
Tél. 03 20 68 92 98
999, avenue de la République
59700 MARCQ-EN-BARCEUL
cutile@cutile.fr
www.cutile.fr

DOSSIER

JAPPE-GESLOT

Depuis 2012, la ville, sous l'égide de l'ancienne majorité, la MEL et Vilogia ont projeté d'aménager la friche Jappe-Geslot. 480 logements sont prévus sur le site. La nouvelle majorité élue en mars 2020 s'était engagée à revoir ce projet. Ce dossier a pour but de revenir, dans un souhait de transparence, sur les différentes avancées obtenues par l'équipe municipale en lien avec les revendications des associations de riverains.

Qu'est-ce que ce projet ?

Initié par l'ancienne équipe municipale et lancé à partir de 2012, l'aménagement de la friche Jappe-Geslot est un projet de construction d'un écoquartier de 480 logements (contrat signé entre la MEL et Vilogia). **En mai 2020, lors de la prise de fonction de la nouvelle équipe**, le projet d'aménagement était déjà consolidé, les terrains vendus, les études d'impacts réalisées, l'aménageur choisi (Vilogia). Il ne restait que les permis de construire à signer.

Considérant ce projet **pas assez ambitieux au niveau écologique et social**, la municipalité a décidé, comme promis lors de la campagne municipale, **d'imposer un moratoire** afin de le rediscuter et le redéfinir avec les marges de manœuvres dont elle pouvait disposer.

Un moratoire pour une remise à plat du projet

Un moratoire d'un an a donc été décidé le 23 mai 2020. **Promesse tenue.** Les inquiétudes concernaient la hauteur des bâtiments en frontière des habitations, les performances énergétiques, un nombre de stationnements visiteurs insuffisants (23 places initialement prévues), les modes de transports doux.

Des avancées importantes

Les associations de riverains émettaient des réserves quant à l'intégration des futurs bâtiments au paysage et aux habitations existantes. De potentielles nuisances étaient pointées dans le projet initial avec des constructions à plusieurs niveaux (4 niveaux) en bordure de plusieurs secteurs comme la rue de la Jappe, Racine et La Fontaine. La municipalité a obtenu un abaissement

et recul de ces mêmes constructions. **Promesse tenue.**

Les stationnements vont être augmentés de manière significative. Les places visiteurs étaient insuffisantes et cela risquait d'engorger les rues environnantes. 553 places de stationnement dont 70 places publiques sont, à présent, prévues sur le futur écoquartier. De plus, un accord avec la MEL a été trouvé pour une restructuration complète de la rue de la Jappe (élargissement, piste cyclable, stationnement public, bande paysagère) et des rues Salengro, Jean Jaurès, Racine et La Fontaine.

Enfin, la part du logement social était trop faible et ne permettait pas de répondre à l'obligation légale d'un minimum de logements de ce type. **Les constructions seront composées de 40% de logements sociaux.** Il a été obtenu de Vilogia que ces logements soient passifs (habitat dont la consommation énergétique est compensée par les apports solaires). L'objectif est également de rechercher et d'atteindre des niveaux de performance nettement supérieure aux normes en vigueur pour les 60% de logements restants.

La cyclabilité du projet était un point noir. **Les voies dédiées aux mobilités douces seront isolées et balisées** afin de renforcer la sécurité des cyclistes et piétons.

Un réseau de chaleur urbain est également en réflexion afin de l'intégrer au futur écoquartier (mode de chauffage plus écologique avec une pollution atmosphérique plus faible).

Un travail de fourmis a été réalisé par la municipalité et les agents de la ville pour faire bouger la Métropole européenne de Lille et l'aménageur Vilogia. Le projet avance et les retours sont positifs.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Qu'est-ce qu'une ZAC ? Une **zone d'aménagement concerté (ZAC)** ou plus familièrement **zone à construire** est, en France, une opération publique d'aménagement de l'espace urbain en vertu du code de l'urbanisme. (article L. 311-1). Ce cadre permet à la puissance publique de maîtriser le programme des équipements et constructions.

Vers un projet plus écologique et social



Toitures végétalisées



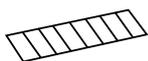
Voie cyclable



Voie piétonne



Voie véhicules motorisés

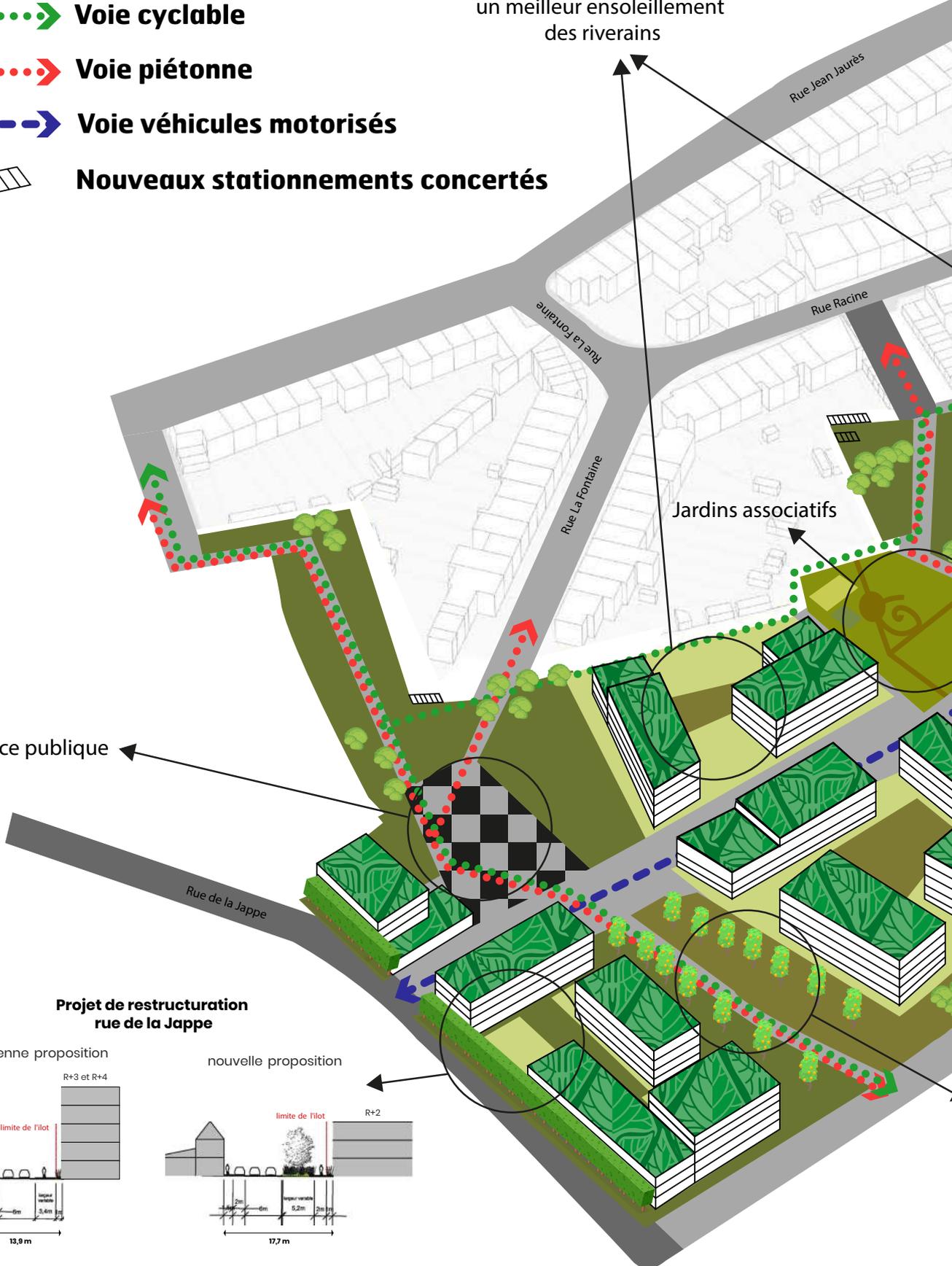


Nouveaux stationnements concertés

Retrait plus important et hauteurs retravaillées pour un meilleur ensoleillement des riverains

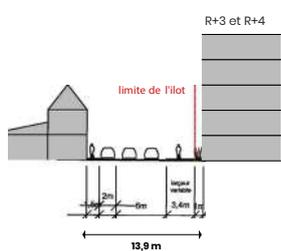
Jardins associatifs

Place publique

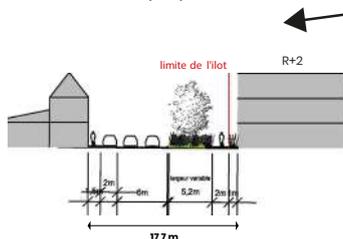


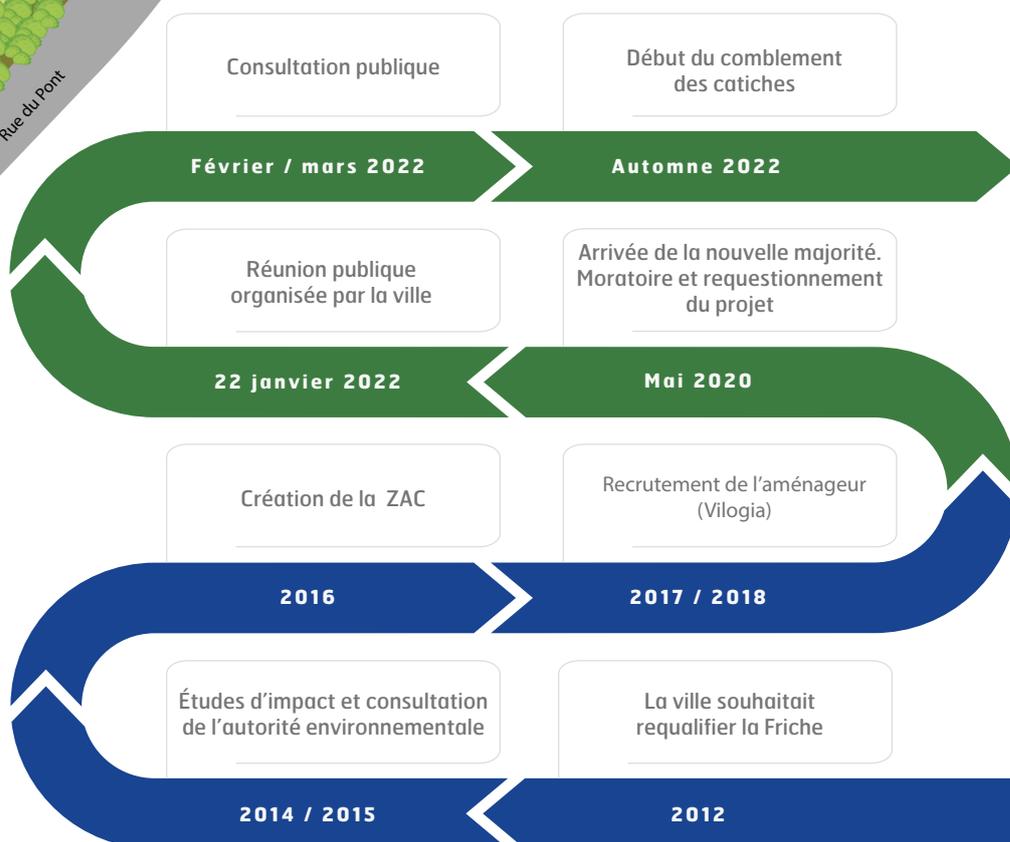
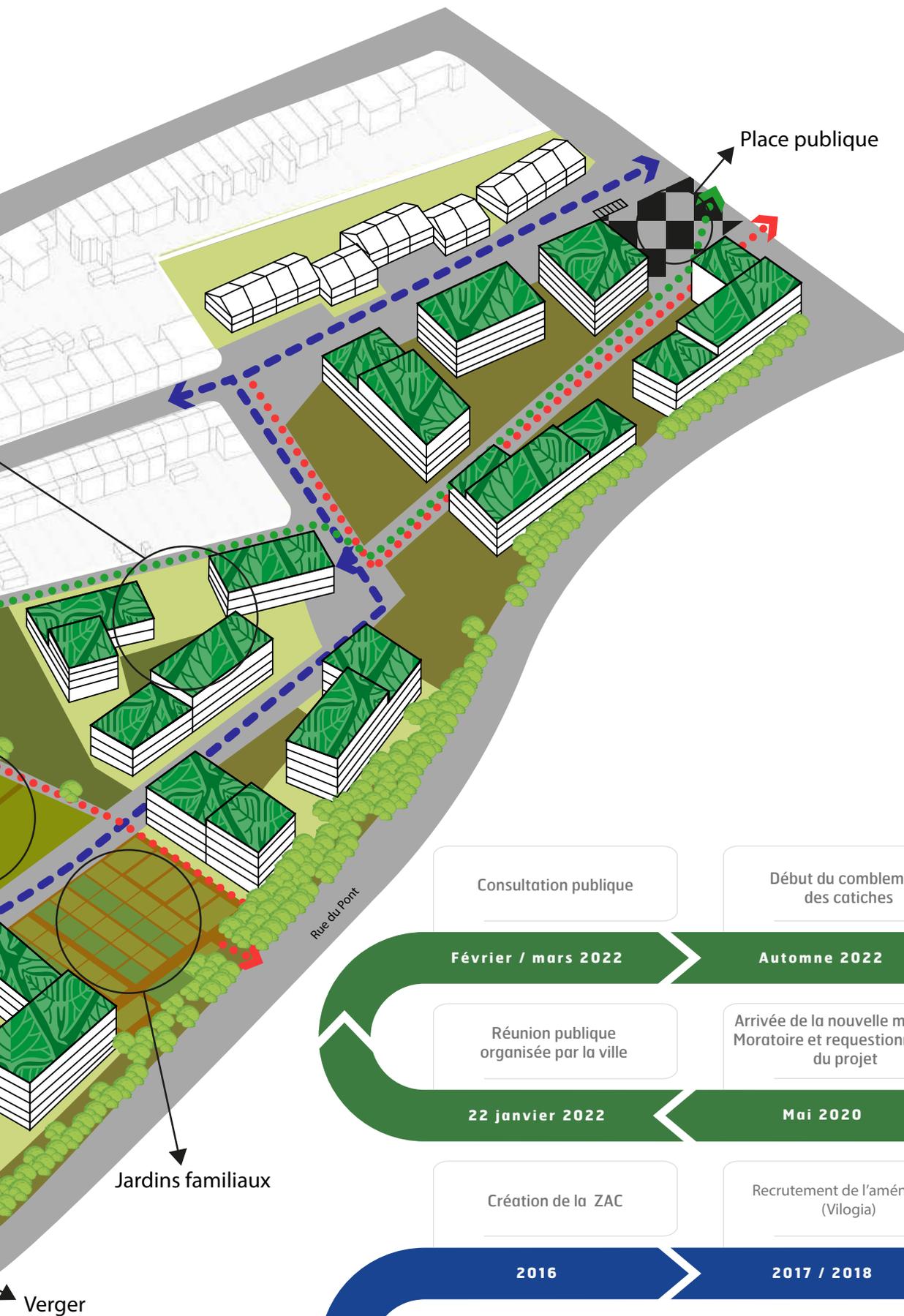
Projet de restructuration rue de la Jappe

ancienne proposition



nouvelle proposition





Questions à ...



Frédéric Dumortier
conseiller municipal délégué à l'Urbanisme

1- Le projet initial de la Jappe a connu beaucoup de réserves de la part des riverains, quelle était la position de la nouvelle majorité élue en mars 2020 ?

Notre première surprise a été de constater l'état d'avancement du dossier. **Bien que rien ne soit visible sur le terrain, le projet était déjà complètement ficelé** : la programmation était faite, les terrains vendus, le contrat de concession finalisé.

La mairie, sur le papier, ne disposait plus d'aucune marge de manœuvre. Dans le cadre d'une ZAC, la maîtrise d'ouvrage est assurée directement par la MEL, qui contractualise avec un aménageur (Vilogia dans notre cas). Dans l'absolu, et cela nous a d'ailleurs été expliqué comme ça lors des premières réunions, nous ne pouvions plus rien faire.

Cerise sur le gâteau, les terrains municipaux avaient déjà été vendus et les budgets 2019, 2020, 2021 équilibrés grâce à ces revenus.

Financièrement, **revenir en arrière, aurait absorbé toute la capacité d'investissement de la commune** pour plusieurs années.

2- Quelles ont été les premières décisions prises par l'équipe municipale ?

Nous avons convoqué un comité de pilotage dès les premiers jours du mandat, où nous avons expliqué notre position politique : **le projet ne pouvait pas partir en l'état.** Nous avons réussi à imposer un moratoire d'un an sur le projet, le temps de discuter avec toutes les parties prenantes et de **proposer des modifications permettant de rendre ce projet acceptable.**

3- Quels ont été les échanges et comment les élus ont été reçus avec la remise à plat du projet ?

Les parties prenantes du projet, la MEL et Vilogia, ont d'abord accueilli nos demandes avec scepticisme mais à force d'explications, **nous avons fini par arriver à les rendre acteurs de ces changements.**

Le projet tel qu'il était conçu datait d'une dizaine d'années, et nous avons pu nous **appuyer sur toute l'évolution des mentalités autour des questions écologiques** pour donner du sens à ce que nous souhaitons changer. Nous avons apporté des solutions économiquement viables pour rendre le projet à la hauteur des enjeux d'un quartier soutenable : constructions plus harmonieuses et vertueuses, place des mobilités douces, «ville du quart d'heure» aimable à tous les habitants.

Nous avons pu faire comprendre qu'il était dans l'intérêt de toutes et tous de faire l'effort d'améliorer la qualité du projet, et qu'il contribuait ainsi à la réalisation des ambitions de la MEL en matière de transition.

4- Qu'avez-vous obtenu des aménageurs ?

Nous avons travaillé d'abord l'insertion de ce nouveau quartier dans la ville, en **obtenant une diminution**

sensible et un éloignement des bâtiments sur les rues La Fontaine et Racine, en nous appuyant sur les études d'ensoleillement et en retravaillant tout le front de la rue de la Jappe.

Ensuite, nous avons travaillé sur la mobilité, notamment en isolant la piste cyclable qui traverse le quartier, pour en faire un axe doux sans circulation automobile joignant la mairie de Faches-Thumesnil et la rue du Chemin Rouge.

Nous avons enfin retravaillé la performance énergétique des bâtiments. Il est essentiel qu'un écoquartier soit exemplaire de ce point de vue. Aussi, nous avons introduit l'idée d'un réseau de chaleur pour l'alimentation de toute la zone, en réfléchissant également à son usage pour la rénovation énergétique des bâtiments municipaux proches (école Pasteur-Curie, Mairie).

Cela permet, sur les cinquante prochaines années, d'éviter l'émission de plusieurs dizaines de milliers de tonnes de carbone. Nous travaillons maintenant sur la réduction des émissions issues des matériaux et des modes de construction des bâtiments.

Il reste un chantier ouvert sur la place de la voiture et le stationnement sur lequel nous travaillons toujours. Limiter la place de la voiture dans le quartier, notamment en surface, est **un objectif fort,** mais qui doit **être concilié avec le confort des habitants.**

Les engagements de la ville sur les bâtiments résidentiels

- Elle abonde les subventions à la rénovation énergétique dans le cadre du dispositif Amelio+.
- Elle accueille les permanences d'un conseiller info-énergie qui accompagne gratuitement les habitants dans leur projet de rénovation énergétique.
- Elle renégocie depuis mai 2020 les ambitions écologiques et sociales du futur écoquartier de la ZAC Jappe-Geslot.
- Elle négocie avec les promoteurs immobiliers afin d'obtenir des projets plus ambitieux que la réglementation en termes de performance énergétique.
- Elle a adhéré en 2021 au réseau des membres CD2E (*centre de ressources régional pour des bâtiments durables*). Leurs experts peuvent ainsi nous accompagner sur nos projets.
- Elle lance en 2022 une dynamique participative d'élaboration d'une prospective urbaine (Faches-Thumesnil 2050) afin de construire collectivement une ville agréable et vivable dans la durée compte tenu des défis qui se présentent à nous.

PHARMACIE DES 400 MAISONS

MATÉRIEL MÉDICAL

ORTHOPÉDIE
CONTENTION
PROTHÈSES MAMMAIRES
TIRE-LAIT

03 20 53 78 13
175, route du Faubourg d'Arras
à Faches-Thumesnil
pharmacie400maisons@perso.alliadis.net

NON-STOP 8H-20H
Livraisons à domicile

Esthima

Veternity Group

POMPES FUNÈBRES ANIMALIÈRES

Nos conseillers sont à votre écoute
Tél : 03 66 06 10 08

Agence funéraire
10 Rue du Rouge Bouton, 59113 Seclin
www.esthima.fr



VOUS ENVISAGEZ D'ACQUÉRIR PROCHAINEMENT VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE OU VOUS VENDEZ UN BIEN IMMOBILIER À FACHES-THUMESNIL OU SES ENVIRONS ?

Que ce soit un appartement, une maison ou un terrain à vendre, à acheter ou à louer, l'Office Notarial de Faches-Thumesnil vous accompagne à chaque étape de votre projet immobilier pour assurer la sécurité des transactions.

Le service immobilier de l'office notarial vous accueille du mardi au samedi de 10h à 19h au **38 rue Kleber**

www.office-notarial-de-faches-thumesnil.fr
03.28.55.05.85 / 06.86.79.49.25



RONCHIN 172 000 € :

Situé dans une Résidence recherchée, calme et sécurisée, appartement de type 3 en très bon état. Entrée parquetée avec placards, agréable pièce de vie lumineuse avec balcon orienté SUD OUEST, cuisine équipée avec espace repas. 2 chambres parquetées, une salle de bains et wc indépendant. Un garage avec porte motorisée et une cave complètent ce bien. Résidence recherchée avec un agréable parc, proche des transports en commun et des commerces. Pas de procédure en cours. Charges de copropriété 140€/ mois
Prix de vente 172 000€ dont 9 000€ d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur. Prix net vendeur 163 000€. DPE/D



FACHES THUMESNIL VENTE EN VIAGER :

En exclusivité chez ONFT, Vente occupée par le droit d'usage et d'habitation au profit d'un couple âgé de 78 ans pour monsieur et 82 ans pour madame. Maison individuelle située dans Domaine recherché Du Mont de Faches, offrant une entrée, une grande cuisine équipée avec espace repas, un séjour avec baies vitrées sur jardin, 3 chambres, dressing, une salle de bains (possibilité 2), garage et parking. Bouquet: 110 250€ Rente mensuelle: 925€ Les Honoraires de négociation sont à la charge du vendeur. DPE /D



FACHES THUMESNIL 175 000 € :

En exclusivité chez ONFT, maison située dans le secteur recherché des 5 Bonniers. Composée d'une entrée, un séjour traversant, une cuisine, 3 chambres et une salle de bains. Grand Jardin bien exposé. Double vitrage récent. Chauffage électrique. Travaux à prévoir. Prix de vente 184 000 € Dont 9 000€ d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur. Prix net vendeur 175 000€ DPE C

ONFT OFFICE NOTARIAL DE FACHES-THUMESNIL



Nous pouvons vous être utiles !

Contact : **Isabelle HEYVANG**

999, avenue de la République - 59700 MARCQ-EN-BARCEUL - Tél. **03 20 68 92 98** - www.cutile.fr - cutile@cutile.fr

**Cet emplacement
pourrait être
le vôtre**

Tranquillité publique



Un nouveau chef de police à Faches-Thumesnil

Depuis le 1er octobre, la ville de Faches-Thumesnil a un nouveau chef pour sa police municipale.

David Dubo, 50 ans, a une **longue expérience de policier municipal**. Entré en 2000 à la mairie de Roubaix comme stagiaire puis comme policier municipal titulaire, il y est resté 16 ans avant d'être recruté par la mairie de Wasquehal en 2016 afin de **mettre en place le service local de police municipale**.

Son souhait : proximité et dialogue avec les habitants

Quatre recrutements pour une présence accrue sur le terrain

Un appel à candidatures a été lancé depuis octobre afin **d'étoffer les effectifs de la police municipale avec l'arrivée prochaine de 4 nouveaux agents déjà formés sur la ville** dont un chef de poste adjoint.

Le but affiché par la municipalité est de **remettre de l'humain sur le terrain**. Ce qui permettra de sécuriser les sorties d'écoles et lutter contre les stationnements dangereux. **Les plages horaires seront progressivement étendues** (de 7h à 21h en semaine et 13h à 21h le samedi).

Après l'installation au printemps dernier dans le nouveau commissariat de police place Victor Hugo, l'achat prévu d'un nouveau véhicule, les conditions de travail s'améliorent progressivement pour notre police municipale.

Commissariat mixte
17, place Victor Hugo
Tél : 03 20 62 61 47

EN 2022

1 CHEF



1 CHEF ADJOINT



7 POLICIERS



2 AGENTS

ADMINISTRATIFS



5 ASVP

(Agent de surveillance de la voie publique)

16 AGENTS



Stationnement gênant : Tous concernés



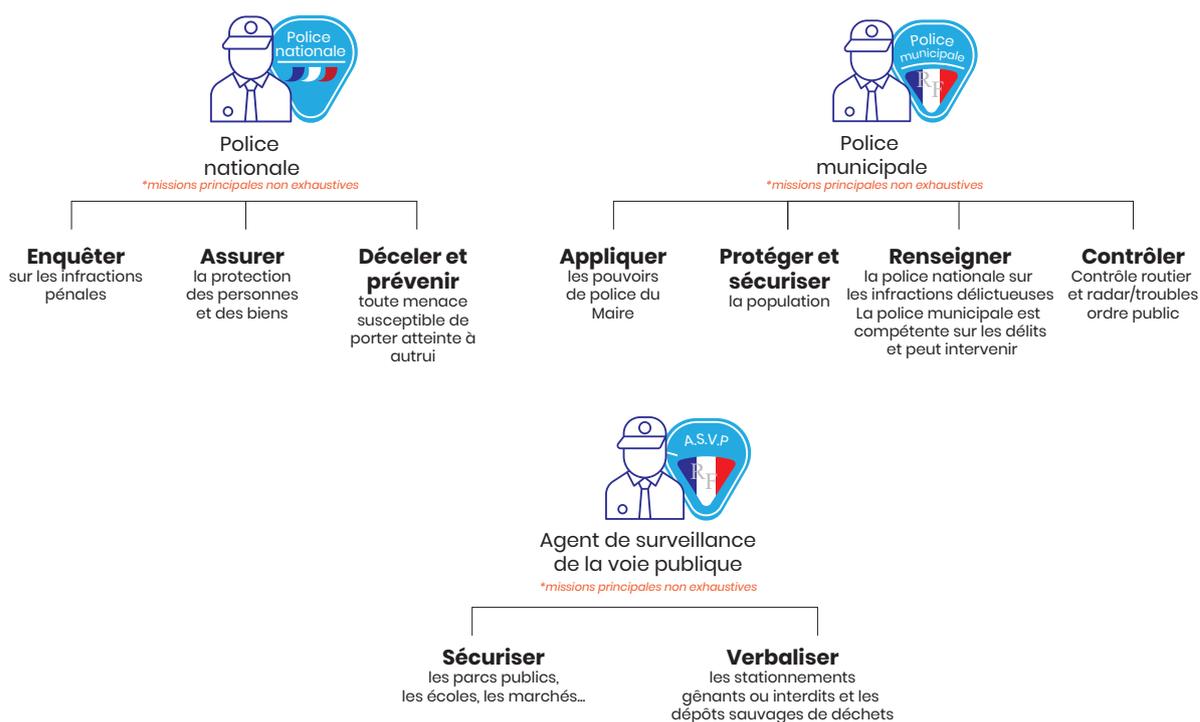
Face à la persistance de voitures mal-stationnées, la municipalité a lancé avec les policiers municipaux une campagne de sensibilisation sur les dangers qu'engendrent ces comportements.

Une voiture mal-stationnée peut gêner la circulation des piétons, cyclistes ou autres automobilistes voire les mettre en danger. Une campagne de prévention avec des affichages en ville a eu lieu cet automne.

De fausses contraventions ont été éditées pour informer les véhicules concernés sur les dangers qu'ils peuvent causer en indiquant les tarifs des amendes forfaitaires (135€). Les fausses amendes laisseront leur place à de vraies contraventions si les comportements perdurent sur la voie publique.

Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer en raison d'une maladie, d'un accident, d'un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage ne les aggravons pas par nos comportements.

Les missions de notre police



« Le mot d'Olivier Nilès, conseiller municipal délégué à la Sûreté et la Tranquillité Publique »

Nous faisons un effort important en termes d'effectifs pour notre police municipale. 9 policiers municipaux viendront assurer la tranquillité de chacune et chacun afin de renforcer la présence en ville et sécuriser les points de circulation dangereux comme les sorties d'écoles. Le doublement des patrouilles vient répondre à cet objectif.



Début des inscriptions dans les écoles

Cette année, les inscriptions ou ré-inscriptions scolaires ont été avancées. La démarche en ligne et le dépôt des dossiers débiteront dès le 9 février.

Le dossier familial unique (DFU) vous permet d'inscrire vos enfants à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir ainsi qu'aux accueils de loisirs du mercredi.

Les pré-inscriptions scolaires ne concernent que les premières rentrées à l'école si votre enfant fait sa première rentrée sur Faches-Thumesnil. Vous serez alors contacté par le ou la directrice d'établissement qui réalisera l'inscription définitive avec votre dossier complet.

Chaque année, la démarche d'inscription à la cantine ou accueils périscolaires matin et/ou du soir doit être renouvelée. Le dossier administratif sera disponible en téléchargement sur ville-fachesthumesnil.fr et sous format papier à l'accueil de la Maison d'Activités pour la Jeunesse, 170 rue Dillies.

Il vous permet d'effectuer en une fois l'inscription de votre enfant à la cantine ou activités périscolaires.

Un tutoriel est à disposition pour vous guider dans votre démarche par internet.

Les étapes de votre inscription en ligne :

1) Si vous avez un compte, identifiez-vous.

Si non, demandez la création d'identifiants à la régie scolaire au 03 20 62 61 61.

2) Remplissez votre dossier administratif 2022-2023.

Une confirmation vous sera envoyée par mail s'il est complet.

3) Réalisez vos inscriptions

Une confirmation vous sera envoyée par mail.

4) Une question «voulez-vous réserver ? » s'affiche,

Cliquez sur «oui».

5) Réservez vos dates et/ou créneaux dans le calendrier.

Une confirmation vous sera envoyée par mail. [Cette étape est indispensable et souvent oubliée.](#)

Dépôt des dossiers avant le vendredi 20 mai 2022
Maison d'Activités pour la Jeunesse - 170 rue Henri Dillies
djae@ville-fachesthumesnil.fr - Tél : 03 20 97 13 47

Des dictionnaires pour nos CM2

Les élèves de CM2 qui s'apprêtent à quitter l'école élémentaire à la fin de l'année scolaire pour faire le «grand saut» se sont vus offrir un dictionnaire de la main de monsieur le Maire, Patrick Proisy.

Les dictionnaires ont été remis par monsieur le Maire et monsieur Didier Mahé, premier adjoint, aux 258 élèves de CM2 dans l'ensemble des écoles de la ville. Ils seront fort utiles étant un outil indispensable à la poursuite de leurs parcours scolaires.

Les enfants ont chaleureusement remercié les élus pour cette récompense symbolique. Ces rencontres ont aussi été l'occasion pour les élèves de questionner les élus sur leurs rôles et le fonctionnement d'une collectivité telle qu'une mairie.



Des graines d'orateurs à l'Hôtel de ville

À l'initiative de monsieur Crampon, directeur de l'école Anatole France, les élèves de CM2 de l'établissement ont participé à **un concours d'éloquence** autour de 4 thématiques : *Pour ou contre les jeux vidéo ? / L'égalité Femme-Homme / l'argent fait-il le bonheur ? / Pour ou contre la liberté d'expression ?*

Monsieur le Maire, Patrick Proisy et monsieur le député, Adrien Quatennens ont pu apporter leurs conseils dans l'art oratoire. Un peu de stress, mais surtout beaucoup de naturel et d'émotion dans cet après-midi ludique pour les enfants.



Cantine scolaire : la nouvelle formule validée par les élèves

Depuis la rentrée de septembre, la nouvelle prestation de restauration scolaire est entrée en vigueur dans les écoles, au collège Jean Zay et dans les accueils de loisirs. Ce changement vise à mieux répondre aux enjeux de santé publique et de préservation de l'environnement selon un cahier des charges construit en lien avec les parents d'élèves.

Scannez-moi
pour obtenir les menus
N'oubliez pas de réserver !



Vacances de février : ouverture des inscriptions pour les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs municipaux accueillent les enfants scolarisés, de 2 à 17 ans, du 7 au 18 février.

Pour vous inscrire, deux solutions :

- Inscription en ligne sur **ville-fachesthumesnil.fr**
- Vous pouvez **télécharger la fiche d'inscription** sur le site de la ville, la remplir et la ramener à la Maison d'Activités pour la Jeunesse, 170 rue Henri Dillies



« Le mot de Sébastien Roche, adjoint au Maire délégué à l'Éducation et à la Jeunesse »

L'éducation est pour nous un enjeu majeur. Conformément aux engagements pris, la ville devient un partenaire incontournable de la vie éducative. Nous accompagnons les projets pédagogiques, développons des actions de qualité dans le cadre du périscolaire et des accueils de loisirs ainsi que l'offre culturelle pour les écoliers. De plus, nous allons nous engager dans un vaste programme de rénovation et réhabilitation des équipements scolaires que nous vous dévoilerons au cours de l'année 2022.

Urgences écologiques ♡

Des services civiques engagés pour l'écocitoyenneté



Arrivés au 1er décembre 2021, Alban, Maéva et Alexandre sont venus renforcer le service Urgences écologiques dans le but d'accompagner les habitants dans leurs démarches éco-responsables.

"Le service civique, une pause pour réfléchir à l'après", c'est en ces termes que Maéva et Alexandre présentent le fait d'avoir sauté le pas dans cet engagement. Tous deux étudiants, ils ont profité de l'occasion pour réfléchir à leurs futurs projets professionnels.

Pourquoi changer de vocation ?

Maéva, 20 ans, a obtenu sa licence de Géographie et Aménagement en juin 2021. Après quelques mois en master Management du Tourisme Durable à Toulon, Maéva a décidé de changer de voie, gênée par le côté management de cette formation. *"Après cette formation, j'ai cherché quoi faire de mon année. Le service civique était une bonne opportunité de prendre de l'expérience pour m'orienter sur des thématiques qui me sont chères qui correspondent aux formations que je souhaite suivre à la rentrée prochaine."*

Alexandre, 21 ans, habite Faches-Thumesnil. Après l'obtention d'un BAC économique et social, il s'est tourné vers une licence éco-gestion. Il a décidé de s'orienter à la rentrée prochaine vers une alternance. Il vit cette expérience de service civique comme une phase de transition dans son projet professionnel. *"Comme je ne savais pas quoi faire, je me suis dit pourquoi pas et j'ai candidaté"*. Alexandre est surtout attaché aux thématiques liées à la transition écologique. Au collège Mermoz de la ville, il était déjà engagé au sein du club "Développement durable et écologie".

Ils auront pour mission principales d'accompagner les habitants dans leurs démarches de consommations responsables (vrac, zéro déchet, réparabilité des équipements) et seront amenés à travailler en lien avec eux. Un guide de l'éco-citoyen sera édité à l'issue de leur formation.

Alban est en reconversion professionnelle. Issu d'une formation en Histoire et habitant la commune depuis 4 ans, il prépare son BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) en Éducation à l'environnement vers un Développement Durable.

"Avec mes expériences d'enseignement, j'ai mené des projets de jardin potagers et clubs nature. C'est ce que j'ai préféré faire plutôt que d'enseigner. Ces projets étaient des moyens de lier pédagogie et protection de l'environnement. C'est par la pédagogie qu'on fera bouger les lignes."

Alban a pour principale mission l'accompagnement de l'école Anatole France dans son souhait d'obtenir le label E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable).

ZOOM SUR ...

Après la création d'une première micro-forêt de 2021 arbres et arbustes en mars 2021, l'opération a été relancée en novembre dernier avec la plantation de 5000 arbres supplémentaires dans notre ville.

4 sites étaient retenus : l'aire de jeux de l'espace Baron, le square avenue de Verdun, le site du Complexe Merchier et l'espace vert en bordure du passage à niveau de la rue Kléber.

Une première réussie pour le Forum de la citoyenneté

Programmée le 20 novembre, la première édition du Forum de la citoyenneté a fait le plein, salle Jacques Brel. Débats, échanges, rencontres avec les 4 Conseils de citoyens étaient au programme de la journée.

Dans la lignée de l'instauration des Conseils de citoyens en 2020, **l'équipe municipale souhaitait organiser un temps fort ouvert aux habitants autour de la participation citoyenne.** Pour ce premier Forum, les Conseils de citoyens, associations locales et habitants ont répondu présent.

La matinée a commencé par une séance de Zumba proposée par l'Office municipal des sports. Une table-ronde autour de la thématique du citoyen a permis au public d'échanger avec les différents intervenants, quatre

ateliers thématiques étaient également organisés (*que faire pour mieux consommer ?*, *Que faire pour bien vivre ensemble ?*, *Que puis-je faire pour aider mes voisins ?*, *quelle place pour le handicap ?*).

Un village associatif composé d'associations locales permettait à chacune d'entre elles de présenter leurs actions et membres aux participants.

Cette première édition était une occasion pour les habitants de participer, de faire connaissance avec les 56 membres des 4 Conseils de citoyens, d'interroger leurs élus et de **proposer des axes d'amélioration pour leur quartier et leur ville.**



Le Conseil municipal des jeunes se lance en janvier

Le Conseil municipal des jeunes est le nouvel outil de participation des jeunes de la ville entre 12 et 18 ans. 33 jeunes ont candidaté et inaugureront cette instance le 29 janvier prochain.

Qu'est-ce que le Conseil municipal des jeunes ? C'est un groupe d'une trentaine de jeunes qui vise à faire participer activement les adolescents à l'évolution de leur ville et être sollicité par les élus sur les projets d'aménagements qui les concernent.

Le samedi 29 janvier, à 10h30, le CMJ tiendra sa première réunion physique et sera officiellement installé.

**Lancement du Conseil municipal des jeunes
samedi 29 janvier 2022 à partir de 10h30
Salle d'Honneur de l'Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès**

Des animations variées à la Médiathèque

La Médiathèque vous a concocté un riche programme d'animations et d'ateliers pour le premier trimestre.

- Du 21 au 22 janvier : **6^{ème} édition des Nuits de la lecture** avec comme thème "aimons toujours ! Aimons encore !". Des ateliers lecture seront proposés, spectacles ou encore un blind test autour des chansons d'amour.
- Du 1^{er} au 12 mars : à l'occasion de la **journée internationale pour les droits de la femme**, deux expositions vous seront proposées, **égalités filles-garçons, parlons-en !** (du 1^{er} au 10 mars) et **une exposition mettant en avant les agentes de la ville** (du 8 au 12 mars).
- Du 12 au 26 mars : Le retour du **printemps des poètes**.
- Des ateliers lecture, mieux-être, des lectures de conte seront également proposés.

Plus d'informations

Médiathèque Marguerite Yourcenar - 199 rue Carnot
mediatheque@ville-fachesthumesnil.fr - Tél : 03 20 96 12 44



Concerts, spectacles jeune public au programme des Arcades

Le Centre musical des Arcades vous propose un semestre riche en diversité musicale et culturelle :

- Des musiques du monde, le 28 janvier avec **Piers FACCINI** et **Nawel BEN KRAÏEM**, **les Héritières** le samedi 12 mars qui sera l'occasion de rendre hommage à Cheikha Rimitti, doyenne du rai.
- Le concert **Les Brunettes : The Beatles Close-up** sera l'occasion de découvrir les étoiles montantes de la scène a cappella (sans instrument, uniquement voix) le samedi 26 mars.
- Des spectacles jeunes sont également proposés avec **Minute Papillon** de la compagnie "La Rustine" le mercredi 23 février mais encore **OUIR L'INOÛI, LE SON EN UNE LEÇON** le mercredi 30 mars.

Plus d'informations

Centre culturel municipal des Arcades - 16 rue Kléber
arcades@ville-fachesthumesnil.fr - Tél : 03 20 62 96 96



Photographie © Victor Delfim

« Le mot de Violaine Mareigner, adjointe au Maire déléguée à la Culture »

Les habitants méritent qu'on leur propose une programmation culturelle de qualité.

L'accessibilité est un de nos sujets prioritaires avec l'installation de deux pianos d'études supplémentaires pour la répétition des élèves du quartier n'en possédant pas et le remplacement aux Arcades de quelques sièges strapontins par des sièges grandes tailles pour que les accoudoirs confortables pour les uns ne soient pas un facteur d'exclusion pour d'autres. En résumé, pour que la condition physique ou financière ne joue aucun rôle dans l'accès aux lieux et aux pratiques artistiques !





Édition record pour les Foulées des Périseaux !

Les Foulées des Périseaux ont fait leur retour le 24 octobre dernier après une édition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire.

Cette course familiale et intergénérationnelle coorganisée avec les villes de Wattignies, Vendeville, Templemars, a connu **une édition record**. Plus de **750 inscrits ont mouillé le maillot** en compagnie de monsieur le Maire et monsieur le député, sur les différents parcours proposés (5 et 10km pour les

courses, 5 et 7km pour les marches, parcours enfants)

Bravo à l'ensemble des participants. **Le rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2022.**

Scannez-moi
pour obtenir les
résultats de la course



Vacances de février : ouverture des inscriptions pour le centre sportif

Durant les vacances de février, **vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant au centre sportif**. Ils sont invités à pratiquer **deux sports au choix** durant toute une semaine (badminton, basket, équitation, football, handball, cirque, danse sportive, judo, etc...).

Cette opération a pour objectif de permettre aux enfants d'accéder à l'ensemble des équipements sportifs de la ville. Ces activités sont encadrées par des animateurs diplômés.

Les tarifs varient en fonction du quotient familial. Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant la fiche d'inscription sur le site de la ville et la déposer au service des sports.

Pour plus d'informations
Service des sports,
Complexe sportif Kléber, 298 rue Kléber
03 20 32 42 65

Une ville solidaire ♡

Le colis de Noël 2021 s'est adapté aux envies des aînés

L'hiver dernier, la municipalité avait décidé de remplacer le traditionnel colis des aînés par **des chèques-cadeaux d'une valeur 20€** en soutien aux commerçants locaux.

Cette année, l'opération a été relancée et les habitantes et habitants de plus de 68 ans ont pu choisir entre deux options : **un chèque-cadeau** d'une valeur de 20€ à utiliser avant le 30 avril 2022 et **le colis** d'un montant équivalent.



Monsieur le Maire, Patrick Proisy et Marie-Madeleine Wallard, conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées et au Handicap, ont pu remettre les précieux cadeaux lors des différentes distributions à la Maison des aînés ou salle Baron aux 1600 bénéficiaires.

Un service de livraison à domicile était proposé pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Un colis solidaire composé de produits locaux et de qualité

Le colis était élaboré à base de **produits locaux** par une entreprise régionale située à Linselles. Le conditionnement fût lui confié à l'Établissement ou service d'aide par le travail (ESAT) "Le Recueil" situé à Marcq-En-Baroeul.

Scannez-moi
pour obtenir la
liste des commerçants
partenaires



Le Téléthon a fait son retour

Les manifestations au profit du Téléthon ont pu faire leur retour en 2021. À Faches-Thumesnil, c'est l'Association "Turner et Vous" qui a piloté les différents événements. Son président Sébastien Wambre, **soucieux de relancer une dynamique**, a sollicité monsieur le Maire et son équipe pour des projets à l'horizon 2022. **Ce dernier a souhaité que cela le soit dès l'édition 2021.**

Une vente de doudous tricotés a été organisée. Un tournoi de Futsal a permis aux habitants et élus de mouiller le maillot pour la bonne cause. **Plus de 1000€ ont été collectés.** Des événements sont d'ores et déjà programmés sur l'année 2022.

Pour rejoindre le comité de pilotage des événements
Association Turner et Vous
06 59 25 35 64 - contact@turneretvous.org

Nos coiffeurs engagés pour Octobre Rose

Le salon de coiffure **Courant d'Hair** s'est mobilisé en faveur d'**Octobre Rose** au profit de l'association «Fake Hair Don't Care» qui récolte des dons de cheveux afin de réaliser des perruques pour les personnes atteintes de cancer. Par ailleurs, le salon est mobilisé tout au long de l'année auprès de l'association «coiffeurs justes» qui recycle les cheveux et les traite dans des démarches écoresponsables comme la conception des boudins qui absorbent et filtrent les hydrocarbures en mer.

Courant d'Hair
49 Av. du Général Leclerc
03 20 53 11 13

Adeline, Clarisse et Sandrine, les Trekkeuses Solidaires

Du 30 mars au 7 avril prochain, ce sera la première édition du Rose Trip solidaire. Le principe ? Un trek 100% féminin et solidaire dans une zone désertique du Sénégal.

La ville de Faches-Thumesnil sera présente au départ de cette édition. **Les Elles de l'espoir**, c'est le nom donné à cette initiative de 3 habitantes. Adeline, Clarisse et Sandrine, qui se sont lancées le défi de participer à **un trek solidaire** de 4 jours au cœur des espaces désertiques et sauvages de la côte atlantique sénégalaise, dans le but de **soutenir 2 associations qui leur tiennent à cœur** en leur apportant une aide financière et visibilité (le Ruban Rose et Cap éco Solidaire). N'hésitez pas à suivre leur aventure sur leur page Facebook ou sur le site officiel de la course.

Monsieur le Maire, Patrick Proisy a tenu à apporter le soutien de la ville dans leur démarche.

Plus d'informations sur
<https://www.trekrosetrip.com/senegal/>



À proximité



Ciuri Ciuri a remplacé le Bellini

Massimo et toute son équipe vous accueillent avenue du Général Leclerc dans un cadre bien connu des Faches-Thumesnilois. Depuis le 7 septembre, Ciuri Ciuri a remplacé le Bellini. Massimo passionné par son pays, sa cuisine cherchera à vous faire ressentir cette passion à travers ses plats, son accueil, ses chansons et sa joie de vivre. « Ciuri Ciuri » est une chanson Sicilienne qui veut dire « Fleurs Fleurs ». Il s'agit de la chanson préférée de Massimo qui lui rappelle sa Sicile. N'hésitez pas à pousser la porte de ce nouveau restaurant en vivant une expérience atypique au cœur de Faches-Thumesnil.

**CIURI CIURI, 349 avenue du Général Leclerc
03 62 26 37 10**



L'Aktuel se lance à Faches-Thumesnil

Depuis le 4 novembre, un bar-restaurant à ambiance s'est lancé : l'Aktuel.

Sur place, vous y trouverez un espace bar, un espace restaurant, une piste de danse. De nombreuses soirées à thèmes y sont organisées et proposées. Fabrice et Sébastien se feront un plaisir de vous accueillir pour vos moments de convivialité.

**L'AKTUEL, 8 rue de l'égalité (zone Auchan)
03 20 07 60 10 - contact@laktuel.com**

Le courtCircuit.fr débarque à Faches-Thumesnil

LecourtCircuit.fr, c'est une initiative dont l'ambition est d'amener les consommateurs vers une agriculture locale et de qualité.

La ville de Faches-Thumesnil possède désormais son point de retrait tous les mercredis de 16h30 à 19h en salle annexe de l'Hôtel de ville. **Les Jardins d'Elims en assure la gestion.**

Le principe ? Vous composez librement votre commande sans abonnement, ni panier imposé (fruits, légumes, viande, produits laitiers ou encore boissons). Vous payez en ligne et pouvez venir récupérer votre panier préparé le mercredi qui suit. **Attention, toutes les commandes doivent être passées avant le lundi précédent le retrait.**

La ville a décidé de soutenir cette initiative qui vise à favoriser l'agriculture locale, biologique et paysanne. Tous les produits proposés sont issus d'une filière de production régionale avec une juste rémunération des producteurs. Favoriser les bonnes pratiques en les accompagnant pour vous y donner accès facilement, c'est aussi ça s'engager pour une consommation plus responsable.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur
www.lecourtCircuit.fr**



La Boulangerie Gruson fait peau neuve

La boulangerie-Pâtisserie Gruson située rue Ferrer s'est refaite une beauté cet automne. Monsieur Thomas Gruson sera ravi de vous accueillir dans ce nouveau cadre. N'hésitez pas à vous rendre dans une boulangerie qui s'attache à fabriquer sur place et de manière artisanale ses pains, viennoiseries et pâtisseries.

**Boulangerie Gruson, deux points de vente
87 rue Ferrer et Avenue de Bordeaux
03 20 53 64 31**

Rencontre



Entreprise
OpOptique



Son engagement
Président de
Sphère économique



Commerçant
installé depuis 1998

Olivier Planque, opticien et commerçant par passion

Chef d'entreprise depuis plus de 20 ans sur Faches-Thumesnil, Olivier Planque est un visage familier des habitants. Il dirige OpOptique et est depuis 2012 le responsable de l'association des commerçants de la ville : Sphère économique.

Devenu opticien rue Carnot à partir de 1992 chez Best Optique, il est très vite devenu responsable en 1996 du magasin. Il se souvient de l'arrivée des concurrents de la galerie commerciale d'Auchan Faches-Thumesnil en 1998. C'est à cette époque qu'il se lance et rachète la boutique dont il est responsable au n°3 de la rue Carnot.

Olivier Planque ne s'arrête pas là, il aime entreprendre et se lance dans la création du premier opticien en drive, dans la zone Auchan. Il est, à cette occasion, lauréat du prix Réseau Entreprendre Nord en 2007. Son projet sort de terre en 2009, il ouvre le drive Optique 10/10.

Olivier est un commerçant de proximité avant tout. Il décide de revendre son concept de drive à l'une de ses employées et de se consacrer entièrement à sa boutique du centre-ville en face de la place Victor Hugo. C'est à cette époque qu'il décide d'agrandir son magasin en rachetant à la banque CIC, le n°5.

Attaché à ses clients et aux autres commerçants, il rejoint l'union des commerçants en devenant propriétaire de sa boutique.

C'est la présidente de l'époque, Monique Duponchelle, qui l'a poussée à prendre la suite pour devenir à son tour président de l'association Force économique en mai 2012.

Déjà convaincu qu'on est plus fort ensemble, il met toute son énergie pour dynamiser le commerce local sur Faches-Thumesnil.

En 2019, Force économique devient Sphère économique qui change de nom afin de donner un nouveau dynamisme à l'association. L'idée, aujourd'hui, est de créer un réseau de commerçants de confiance, de qualité que chacun peut conseiller à sa propre clientèle.

Il nous fait la confiance qu'il a choisi d'exercer son métier hors des centres commerciaux pour ne pas devoir faire du « volume ». Il souhaite conseiller sa clientèle, prendre le temps de s'occuper des gens.

Olivier s'est engagé cette année dans un nouveau projet éco-responsable : les lunettes de luxe de seconde main. Avec sa nouvelle marque déjàvue, il recycle d'anciennes lunettes de luxe et de créateurs remises à neuf pour les rendre accessibles à toutes et tous.

« Les commerçants de Faches-Thumesnil se connaissent et connaissent le travail des uns et des autres, nous devons nous épauler. »

Vous pouvez contribuer vous aussi à un avenir plus durable en recyclant vos anciennes lunettes, soit en faisant don en boutique ou encore en faisant reprendre vos anciennes lunettes après une estimation en boutique.

Pour ce nouveau projet, Olivier Planque a lancé un site internet dejavue.fr mais vous pouvez également profiter de ces lunettes de seconde main au numéro 5 de la rue Carnot. Alors, rendez-vous en boutique !

Ce qu'il aime le +

Olivier aime être un acteur de la ville, une locomotive et il souhaite ajouter des wagons. Il invite tous les commerçants de la ville à le rejoindre au sein de l'association Sphère économique.

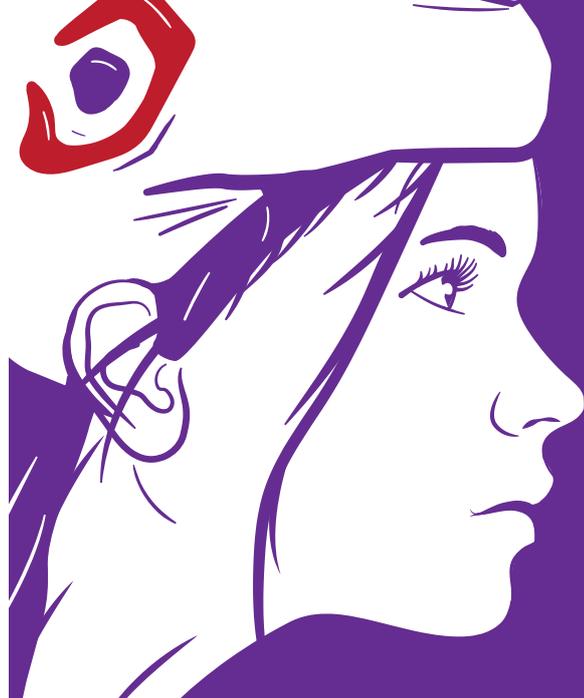
Le saviez-vous ?

Olivier est un opticien passionné qui travaille le verre. Il réalise des découpes originales, il peut également graver vos verres de lunettes et même incruster des strass.

Agenda



Prochain Conseil municipal prévu le 10 février 2022



Semaine des droits des femmes du 1^{er} au 10 mars
(expositions, conférences, ateliers)

Retrouvez l'agenda de la ville

En raison du contexte sanitaire et des instructions des services de l'Etat, les manifestations sont régulièrement organisées très rapidement ou annulées en dernière minute.

Pour rester informé en temps réel, retrouvez notre actualité locale :

- en consultant notre site internet :ville-fachesthumesnil.fr
- en consultant les réseaux sociaux de la ville (Facebook, Twitter, Instagram)
- en vous abonnant à notre newsletter

Merci aux associations qui nous transmettent également leurs informations.
Et bravo à celles et ceux qui continuent d'organiser des projets dans ce contexte difficile.



État-Civil

NAISSANCES *Bienvenue à...*

ALDOUDOU Estéban
BRICE Lily-Rose

PACS *Nos félicitations à...*

TANGHE Sabrina et CAPARROS Thomas
FLOREZ Perrine et ANZOLO Joseph
GUARINONI Juliette et KURT Vincent
PRUVOST Céleste et BOMMELOER Pierre
SAELLES Irène et M'HAMDI Taoufik
CATOULLARD Xavier et BOCKET Maxime
FONTAINE Delphine et CAPARROS Thomas
HOCHEDÉZ Garance et CARLIER Loïc
WATRELOS Morgane et BAERT Sébastien
VAUTHIER Alice et VAN DER ELST Augustin
MARIF Elodie et BATISTA Tristan
ROSAYE Laura et ROGEAU Julien

MARIAGES *Nos félicitations à...*

VALCARES Emmanuella et DESPRÉT Mickaël
TURCRY Lucie et SCUOTTO Angelo
LEFEBVRE Marc Antoine et LEMAIRE Caroline
DEBASIEUX Philippe et DEMAGNY Joëlle
DEPOORTERE Julie et BIANCOTTO Jean-François
DESIGNES Léa et HERMAND Ghislain
FORRET Elodie et GIANG Xavier
GUERIN Laura et DE DECKER Jordan
WAWRZYNSKI Emily et PRANGERE David
MUHLBACH Mathilde et VANVINCQ Benjamin
NAVET Alexandra et BOCARNE Kévin
SIMON Marie-Laure et LOISON Nicolas
SWIERCZ Laure et NAM Fabrice

MAFAUT Justine et TROUILLET Tony
GUENARD Marie et LIBER Thomas
DUPREZ Nadège et BAYART Christophe
OTMANI Alissa et DEQUIREZ Geoffroy
LIEGEOIS Justine et DERNONCOURT Xavier
VITTU Célia et NDIAYE Mohamed
FOURNIER Agathe et DAMMAN Gabriel
TAILLEZ Frédéric et POLLET Perrine
SCHEPENS Julien et SCHMITT Samantha
THOMAS Mégane et GRIGBALE Edgar

DÉCÈS *Nos sincères condoléances aux proches de...*

SPYSSCHAERT André
BRUSQUIN Jeannine
NOPPE Michel
LEFEBVRE veuve LOOCK Liliane
LEDoux Robert
DELEBECQUE veuve MONCHEAUX Christiane
BOURY Danielle
HENON veuve TROLESE Louise
TONDEUR veuve CAPON Liliane
LEMAN veuve PLOUVIER Pascaline
PROVOST veuve PROVOST Germaine
DENOYELLE épouse VAN CORTENBOSCH Huguette
BAERT Béatrice
DEFRETIN Gérard
DUBUS épouse TEIXEIRA GONCALVES Annie
AVEZ Daniel
DHELIN Benjamin
LONGUESPÉE Jeanne
PAPPALARDO Alfio
HIRSCH Hans
LESAFFRE Danièle

CHRISTIANS Francis
ROUSSEL Michel
MARTYR Jean-Jacques
SEMINERIO Calogero
DEMADE-PELLORCE Jacques
TYRAKOWSKI née SZKARADEK Iréna
BALSACK Alain
YDEN Andrée
GLINEUR Jacques
BALDUYCK épouse LAGACHE Marie
GLINEUR Jacques
LECLERC épouse TRANCARD Jeannine
MELAYERS André
OURAHA Jacques
DORANGEVILLE Louis
MULDERMANS Marie-France
VIATEUR Philippe
NIEUPORT Claudie
DEREGNAUCOURT René
FOURNIER Georges
DESCHODT Micheline
NONNON Michel

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

GILQUIN Séléna
MOSTAERT Thomas
LALLEE Florian
LALLEE Axel
HOT Axelle
VOET Bertille

La majorité toujours à vos côtés et à votre écoute

Une année nouvelle pointe son nez, une année de bruits et de fureurs politiques, où débats, tables-rondes et programmes vont entamer une valse qui peut nous faire tourner la tête. Néanmoins c'est ça la démocratie et on ne peut que s'en réjouir.

En France le vote n'est pas obligatoire. Il résulte d'une démarche politique : nous pouvons voter pour, contre, blanc, nul, nous pouvons rester chez nous. Pour autant, encore nombre d'entre nous ne peuvent pas faire ce choix : plus de 10 millions de personnes sont mal inscrits ou non-inscrits sur les listes électorales. C'est pourquoi, nous, élus, avons une responsabilité importante, celle de faire en sorte que toutes et tous soient en capacité de choisir.

Oui notre système électif actuel est imparfait, oui il est taillé sur mesure pour que celles et ceux qui ont tout, continuent de dominer ceux qui n'ont rien. Pourtant, seul le pouvoir des urnes changera ce système. Voter c'est décider quel projet de société nous voulons et nous ne pouvons que vous encourager à lire attentivement les programmes.

Au niveau municipal, nous continuons à remettre de la démocratie partout. Vous avez désormais à votre disposition dans la boîte à outil de la démocratie locale : les conseils de citoyens, le droit de pétition, le Référendum d'initiative citoyenne (RIC), le Conseil municipal des jeunes et bientôt le budget participatif, le Conseil des enfants, etc. Vous pouvez intervenir en Conseil municipal que ce soit en présentiel ou à distance via la retransmission sur les réseaux sociaux, dispositif inédit dont la qualité va s'améliorer prochainement.

N'écoutez pas les habituels opposants qui n'ont rien fait en 20 ans, ne votent pas les délibérations pour plus de démocratie locale et sont juste jaloux et envieux de nos avancées.

Vous nous avez élu sur un programme, nous le mettons en œuvre. Nous resterons toujours à votre service afin de ne pas déshonorer la puissance de ce bout de papier que vous avez mis dans l'urne en mars 2020.

Voter c'est encore le refus de se taire devant ce qui n'est pas acceptable, c'est laisser encore la porte ouverte à l'espoir qui pourrait s'inviter en ami...qui heureuse surprise, entre sans frapper au moment où on ne l'attendait plus !

Et s'y on y croyait toutes et tous un peu, chères habitantes, chers habitants ? Y penser déjà c'est se projeter le cœur battant, la colère bouillonnante et des envies de bonheur. Y renoncer, c'est se résigner, et ça c'est la fin.

Le groupe majoritaire Faches-Thumesnil en Commun vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022.

Démocratie participative en trompe l'œil !

Fer de lance de l'équipe majoritaire durant la campagne municipale, le Maire promettait la mise en place d'instances citoyennes. A grand renforts de promesses, de communications sur les moyens qui allaient être accordés, les faches thumesnilois ont partiellement été séduits par de belles promesses de moratoires, de consultations citoyennes voire de consultations en ligne. Le but affiché était que chacun puisse être acteur de l'avenir de notre ville.

Quand est-il à ce jour ?

Sur la base de ce qui existait auparavant, les conseils citoyens ont été créés. Un élu par conseil est chargé de l'accompagner. Pourtant la volonté initiale était de laisser agir ces conseils citoyens en toute autonomie. Promesse oubliée ou tromperie ? Nous nous interrogeons sur le fait qu'aucune des propositions issues des conseils citoyens n'a trouvé d'écho favorable auprès des élus. Nos doutes sont renforcés car aucun budget n'est à ce jour prévu.

Dans la belle boîte à outils du Maire, il y avait le référendum d'initiative citoyenne (RIC). Ce dispositif devait permettre l'expression de tout à chacun et son utilisation, dicit les élus de la majorité, devait être d'une grande simplicité. Vous découvrirez bientôt les rouages du RIC selon M. Proisy et comprendrez rapidement le parcours truffé d'obstacles destinés à décourager les pétitionnaires. Nouvelle supercherie ou énième constat d'amateurisme ?

Reste à venir le Conseil des Sages, projet proposé il y a quelques mois et dont plus personne ne parle... Simple oubli ou irrespect envers les citoyens ?

Prochainement, un conseil municipal des jeunes devrait voir le jour à grands renforts de communications. Seuls les employés municipaux en ont finalement assuré la partie opérationnelle. Une liste de jeunes gens devrait être présentée en 2022, nous aurons le moment venu quelques éléments à vous partager.

Plus que jamais nous restons vigilants quant à la manière dont notre ville est gérée durant ce mandat. Ne soyons pas dupes, les excès de communication cachent assurément un manque de sérénité, d'engagement, de vision et d'anticipation.

A ce jour, nous restons tous confrontés à la crise sanitaire. Par nos comportements, chacun de nous peut assurer un meilleur lendemain. Faisons preuve de vigilance face au COVID et de solidarité, d'empathie et de bienveillance envers les autres. Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et restons à votre écoute. Le groupe d'opposition Faches-Thumesnil

Le groupe minoritaire de Faches-Thumesnil

Cadeaux Clients

Gamme de produits éco-responsables



Régie
publicitaire

Mise en page
Impression

Cartographie
Signalétique

Objets
publicitaires

Nous pouvons vous être utiles


utile

Contactez-nous ! 03 20 68 92 98 - www.cutile.fr